

Bulletin de liaison du Mouvement des Assises Nationales du Sport  
180, avenue Gaston Berger 59000 LILLE - Tél.: 03 20 58 91 80 - Fax: 03 20 58 00 75  
Email : isabellec@luc.asso.fr - Site Internet : www.assisesnationalesdusport.fr

## Edito

### Les Assises Nationales du Sport relancent le débat !

Le projet d'actions 2010 s'inscrit dans la continuité des réflexions sur les préoccupations habituelles du mouvement sportif : les réformes et leurs conséquences sur l'organisation du sport à ses différents niveaux d'activité et de décision. Quel sera l'impact de ces réformes sur l'organisation des services publics, du mouvement associatif ? Quelle place l'Etat entend-il occuper et avec quelle cohérence ?

Les ANS s'inscrivent dans ces débats avec leur spécificité : à la fois partie constitutive du mouvement sportif et de ses grands objectifs culturels et sociaux, et partie critique, par sa sensibilité à la diversité des pratiques, notamment par sa volonté de faire du sport pour tous, une authentique exigence du XXIème siècle. Depuis leur création, les ANS ont joué un rôle stimulateur dans les débats que ces approches appellent, rôle parfois trublion mais utile parmi les recherches des collectivités, de l'Etat, du mouvement associatif lui-même. Aujourd'hui, tout confirme que ce mouvement de recherche doit se conforter et qu'il doit rapidement s'instituer tant des solutions neuves sont attendues.

Dans le contexte actuel, et à partir de la politique sportive nationale connue, il est important que toutes les composantes du monde du sport s'efforcent en commun de dresser les bilans de la situation actuelle et les constats des réformes en cours. Cela devrait inciter à réfléchir aux besoins de la population en activités physiques et sportives, et à l'exigence d'une nouvelle définition de l'intérêt général, afin d'imaginer ce que devrait être un réel service public du sport ancré sur les dynamiques associatives. Un **grand débat démocratique** s'impose, destiné à soumettre les constats et les propositions.

Il m'était impensable qu'avec un tel plan d'actions, les ANS ne puissent continuer de mener et de favoriser les réflexions croisées sur les relations entre le Sport et la Société, par une vacance de Présidence. J'ai obtenu du Comité de Pilotage, le Comité Directeur des ANS, de ne pas être le seul «capitaine» à bord du navire et c'est cela qui me rassure dans cette nouvelle fonction.

Le «faire ensemble» que nous pratiquons à la FNOMS, j'espère être capable de le décliner au sein des ANS. Elles sont **indépendantes** du pouvoir politique et du pouvoir sportif, elles sont **ouvertes** à tous ceux qui s'intéressent au sport, elles se doivent d'être **plurielles** ! J'œuvrerai en ce sens, c'est mon engagement. Je vous remercie de votre confiance.

Nicole DEBOTTE  
Présidente des ANS

### ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE : une nouvelle Présidente... et un futur rassemblement !

L'Assemblée Générale élective des ANS s'est tenue le 13 avril 2010 au siège de la FSCF. Même si les ANS gardent toujours le même esprit démocratique centré sur le débat, l'ouverture et la confrontation d'idées, celle-ci a apporté des changements.

Elle fut particulière dans le sens où Claude MAHIER, après 7 ans de présidence, laisse sa place vacante. Un nouveau bureau directeur élargi, proposé par le Comité de Pilotage, a donc pris forme. Ce bureau se constitue de la façon suivante :

- Nicole DEBOTTE, présidente
- Claude MAHIER, président d'honneur chargé des relations avec le Ministère et les instances nationales du sport
- Colette ANDRUSYSZYN, trésorière
- Robert DENEL, secrétaire
- Pierre LEMAITRE, secrétaire adjoint

Les différents documents ont été approuvés à l'unanimité (rapports d'activité et financier 2009, budget prévisionnel 2010), le plan d'actions 2010 et en particulier sa structure ont été au coeur des débats.

Il est maintenant admis que l'organisation d'une rencontre nationale figure dans les priorités des ANS, et ceci avec le concours effectif du Ministère de la Jeunesse et des Sports et du CNOSF.

Les débats de l'Assemblée Générale ont essentiellement porté sur cette question et sur le titre à adopter (concertation ? rassemblement ? rencontre ? initiative ?) ou encore sur les dispositifs à mettre en place (le contenu, l'organisation matérielle, les relations avec nos partenaires, les finances et les outils d'information restent encore à être précisés). En partant des constats et des besoins prioritaires, les ANS, par l'intermédiaire de leur future rencontre et en lien avec leurs partenaires, ont pour objectif de proposer une nouvelle structuration du service public sportif. Force est de constater que l'amélioration du service public, dans une optique de répondre aux attentes de la société civile sportive, doit constituer une des préoccupations centrales des ANS. C'est donc en utilisant une méthodologie du projet en accord avec l'esprit des ANS et le contexte actuel, que ce rassemblement pourra être à la hauteur de nos ambitions.

Etant pour l'instant un document d'orientation, ce projet d'actions doit maintenant déboucher sur du «concret», soit la mise en place d'un comité d'organisation avec des missions précises.

C'est le but des prochaines réunions du Comité de Pilotage car, selon les dires de Robert DENEL, «au final, la démarche (pour le rassemblement) va commencer maintenant...». Après les discussions, place à l'action !

Pierre LEMAITRE

Le mardi 9 mars 2010, les ANS ont organisé une rencontre-débat avec Yvon LEZIART, Professeur à l'Université de Rennes 2.

Le but : essayer de tirer des enseignements de ce qui s'est passé au Stade de France le 18 novembre 2009, à la 103ème minute du match France-Irlande, où Thierry HENRY, le capitaine de l'équipe, en contrôlant (involontairement ou intentionnellement ?) le ballon de la main, a permis à la France de se qualifier. L'arbitre n'a pas sanctionné la faute.

Cette action, répercutée à grande échelle par la télévision, a déclenché un déferlement médiatique d'ampleur inhabituelle, soulevant la question de la morale et des valeurs sportives en actes (que deviennent-elles ?).

Cet épisode a révélé l'embarras et le désarroi, dans de telles circonstances, des instances sportives (football et comité olympique), qui ne sont pas intervenues dans le débat, ce qui a conduit Jacques MARCHAND, Président Honoraire des Journalistes Sportifs, à les interpellier : *«Ce qui coûte cher à la morale sportive, c'est le silence des instances responsables»*. Comment réagir à cette anomalie ?

En partant de leur spécificité (le débat), les ANS ont estimé opportun d'y réfléchir pour apporter une contribution à l'analyse.

Aussitôt le match terminé, du Président de la Fédération de Football au Président de la République, en passant par l'entraîneur et le journal L'Equipe, tous se sont sentis soulagés : *«Les bleus sont sauvés miraculeusement : c'est une grande joie»*

Contrastant avec cette attitude, le monde politique, intellectuel et médiatique, non sportif, s'est saisi de l'occasion pour condamner l'acte et la décision d'entériner le résultat.<sup>1</sup>

La rencontre ANS du 9 mars a amorcé une analyse et nous avons poursuivi la réflexion pour dégager quelques enseignements de la discussion.

L'affaire de la main de Thierry HENRY a déclenché un débat qui dépasse largement le cadre du sport. Elle questionne à la fois les valeurs du sport et celles de toute la société dans laquelle nous vivons. D'où la difficulté pour distinguer les deux plans de la morale : celle du sport et celle de la vie en société.

La discussion du 9 mars a naturellement évoqué d'autres faits : ce qui se passe dans les tribunes du Parc des Princes, les transferts douteux, les faux contrats, l'argent du sport qui passe par des paradis fiscaux, les salaires exorbitants comparables à ceux des traders des banques.

<sup>1</sup> Les articles publiés dans la presse, dans les jours qui ont suivi, ont rendu compte de tout l'arc en ciel des points de vue :

- ceux qui pensent que le sport sort blessé et l'équipe de France moralement touchée
- ceux qui minimisent l'incident
- ceux qui regrettent tout en admettant qu'il n'y a pas d'autre solution que d'entériner le résultat
- ceux qui s'indignent. C'est une victoire volée. Que devient le sport «école de civisme ?»
- ceux qui notent que l'événement a au moins l'avantage de ré-ouvrir un débat souvent occulté concernant les valeurs du sport considérées comme allant de soi

Mais aussi les répercussions de cette réalité «économico-sportive» sur toute la vie sportive, le sport amateur, l'image du sport et ses effets éducatifs. Ont été évoqués également les comportements de certains journalistes à la télévision qui sortent de leur rôle pour devenir, jusqu'aux Jeux Olympiques, des supporters des sportifs et de leurs sponsors, et aussi les décisions politiques prises par le gouvernement et le parlement concernant la libéralisation des paris sportifs en ligne, la profession d'agent sportif ou la privatisation des grands stades au nom de l'intérêt général.

Bref, c'est tout un ensemble de faits qui interpelle la morale sportive et pas seulement la main de Thierry HENRY. Cela engendre de multiples représentations et réactions. De la banalisation du geste à des visions pessimistes et à la remise en cause de la fonction éducative du sport. Mais aussi le besoin de revisiter ce qu'a été et ce qu'est aujourd'hui la culture sportive comme dimension d'une culture humaniste commune et d'engager des analyses pour discerner la part de la passion sportive de tout ce qui découle de l'emprise économique dans le sport. Les vertus éducatives du sport ne vont pas de soi. Elles nécessitent un enseignement. Elles doivent faire l'objet de discussions, être soumises à la critique lorsqu'elles dérivent et sont remplacées par les valeurs de l'argent ou celles de la consommation sans éducation.

Le débat sur l'éthique et les valeurs ne concerne pas seulement les sportifs. Lorsque les valeurs du sport se trouvent en décalage ou en opposition avec ce qui se passe sur le terrain, dans le spectacle audiovisuel, dans la politique, dans les lois votées, il faut réagir. C'est l'affaire de tous les citoyens. Ce n'est plus une question interne, entre sportifs, au sein de l'institution.

Si la culture sportive, c'est-à-dire la culture de l'accès de tous au droit de pratiquer dans le respect des autres, dans la justice et dans des rapports sociaux non soumis aux lois de l'argent, est remise en cause par les pratiques qui sont celles du monde de la finance, il faut dire notre opposition, et le crier si c'est nécessaire. Si l'on est attaché à une conception du sport porteur de valeurs, on ne peut accepter ce qui se passe actuellement dans ce domaine.

C'est pourquoi les ANS se positionnent dans la continuité de la mission qu'elles se sont donné depuis 1991 :

1. Alerter : est-ce que la morale fondée sur les valeurs de la concurrence économique doit devenir la morale sportive ?
2. Discuter : à quel modèle sportif se référer ?
3. Interpeller toutes les institutions concernées : l'institution sportive, le système médiatique, les institutions politiques.

Que faire pour que les valeurs du sport ne s'enlisent pas dans des discours et qu'elles puissent irriguer, en pratique, la vie sportive ?

Les ANS comment la préparation d'une nouvelle initiative : Quels types de services publics imaginer pour répondre aux besoins à tous les niveaux de pratiques dans une perspective culturelle ?

Dans cette affaire de la main de Thierry HENRY, ce qui a choqué les éducateurs, c'est que l'on puisse justifier, à cette échelle, un acte qui, dans les faits, quelles que soient les intentions, contredit une certaine conception de l'honnêteté et de la responsabilité dans un domaine, le sport, qui se présente comme exemplaire mais qui est devenu, au-delà du terrain sportif, un vaste domaine économique où s'affrontent des intérêts considérables qui justifient la morale du «gagner à tous prix».

A l'inverse, ce qui a choqué les amoureux du football, c'est que l'on ne puisse pas trouver des excuses en considérant qu'il ne s'agit, après tout, que d'un banal acte de jeu que l'arbitre a le pouvoir de sanctionner.

### Pourquoi tant de haines ?

Sous ce titre<sup>1</sup>, Pascal BONIFACE (secrétaire de la fondation Football) prend la défense du capitaine des bleus et contre attaque en dénonçant le «tsunami des critiques» et l'hypocrisie du monde politique, intellectuel et médiatique non sportif qui ont mis au pilori Thierry HENRY qui, pourtant «*n'est pas un serial killer, ni un criminel de guerre. Il est footballeur et il «a fait une main» (p. 11)*». Pascal BONIFACE pose la question : «*Ceux qui ont été les plus sévères avec Thierry HENRY ont-ils eux mêmes un comportement irréprochable ? N'y a-t-il pas une éthique à géométrie variable entre le football où la faute est vivement stigmatisée et les autres secteurs de la vie sociale où la tolérance est de mise ? Il convient de s'interroger sur les ressorts cachés de cette polémique irraisonnée. Les protestations morales masquent mal les arrières pensées (p. 101). Nous vivons dans un pays qui montre une extraordinaire clémence pour le mensonge. Combien de responsables politiques ont oublié leurs convictions ? Combien d'intellectuels troquent leur mission d'éclaireurs du public contre une posture de chiens de garde des pouvoirs ? L'exigence d'une morale absolue pour les champions sportifs n'existe pas de façon aussi forte pour les responsables politiques (p. 105)*»

Amoureux du football, Pascale BONIFACE prend sa défense en bloc. Il ne voit aucun défaut justifiant à ce niveau ce flot de critiques. «*Le football ne mérite ni cet excès d'honneur, ni cette indignité. La véritable réponse consiste à porter un regard lucide sur l'ensemble du phénomène» (p. 114)*.

En somme, puisque la morale est bafouée partout, acceptons qu'elle le soit aussi dans le football.

En conclusion : «Il dédie son livre à tous les bénévoles qui se dévouent pour que jeunes et moins jeunes puissent assumer leur passion du football (p. 120)».

Oublions ce qui se passe dans les «tribunes de la haine», titre d'un article du Monde du 14/03/2010 consacré aux affrontements entre supporters au Parc des Princes.

<sup>1</sup> Editions du moment, février 2010

<sup>2</sup> La table des matières donne le ton de ce pamphlet «visant les beaux esprits qui se sont acharnés à bon compte sur un bouc émissaire» :

- Football, école du vice, école de vertu ?
- trop payés ?
- trop de noirs et d'arabes ?
- nobles irlandais, salauds de français
- Frande idéale, foot pourri

*Sous ce titre, Yvon LEZIART s'interroge dans un article publié dans le Monde.fr du 05/03/2010 sur «Les arrangements particuliers de la morale sportive»*

EXTRAITS :

*«Le monde du football se présente volontairement distant des préoccupations morales, sociales ou politiques. Sa préoccupation première est la gestion sportive et économique (droits de retransmissions, contrats de joueurs, changements d'entraîneurs, ressources économiques)*

*Cependant, deux manifestations récentes plongent le monde du football au coeur de la morale :*

*1. La main de Thierry HENRY qui illustre la morale du «pas vu pas pris» (l'erreur d'arbitrage fait partie du jeu. Le monde du football rejette toute idée de culpabilité)*

*2. John TERRY, capitaine de l'équipe d'Angleterre, est sous le feu d'une actualité d'ordre privé. Il est accusé d'adultère. L'entraîneur, soutenu ou poussé par la fédération anglaise, prend la décision de retirer à John TERRY son brassard de capitaine.*

*Ces deux événements interrogent la morale sportive vantée pour son caractère éducatif. Un joueur qui enfreint la morale du jeu n'est pas condamné. Un joueur qui enfreint la morale sociale est sanctionné sportivement».*

Yvon LEZIART pose la question :

*«Comment comprendre cette morale particulière ?» et conclut : «Il s'agit sans doute, dans les deux cas, d'une nouvelle morale : celle de l'efficacité à tout prix au mépris de toutes règles établies. Cessons l'hypocrisie».*

### Le projet d'une grande rencontre nationale est relancé, avec la participation du CNOSF, du Ministère Jeunesse et Sports et des Collectivités Territoriales

En 2009, le plan d'actions des ANS prévoyait la préparation d'une grande rencontre nationale, considérée comme un premier niveau de concertation sur l'avenir du service public du sport, qui faisait suite à de nombreux appels à la réflexion et au débat.

Une demande de subvention fut faite en ce sens mais, hélas, aucune suite n'y fut donnée à cause, semble-t-il, d'un malentendu concernant l'avis préalable du CNOSF, alors en pleine réorganisation, demandé par le Ministère.

Depuis, les choses ont évolué dans le bon sens, d'abord à la suite d'une réunion en octobre avec le Directeur des Sports, où le principe d'un report de la demande en 2010 fut accepté, puis au cours d'une deuxième rencontre avec ses services, où l'accompagnement financier fut confirmé, sous réserve de compléments à ajouter au dossier.

Dans le même temps, une rencontre avec le Président du CNOSF a permis d'évoquer la participation du mouvement sportif dans le projet des ANS. Un accord, là aussi, fut trouvé pour un partenariat bien compris, permettant d'associer un représentant du CNOSF à la préparation de l'événement et d'y intégrer des interventions à égalité avec les autres partenaires (Etat, Collectivités et autres).

Il reste à obtenir la participation d'une grande collectivité, telle que la région de l'Île de France, sollicitée au cours de la récente période électorale... ce qui nécessite un petit temps de réorganisation avant d'obtenir une réponse ferme.

## NOUVEAU COMITE DE PILOTAGE DES ANS (élu le 13 avril 2010)

Colette ANDRUSYSZYN (CD UNCU 59)  
 Christian BENEZIS (SFMS - ANFORMES)  
 Pierre CAZABAT (OMS de Champigny / Marne)  
 Nicole DEBOTTE (FNOMS)  
 Robert DENEL (UNCU)  
 Fernand ESCOBAR (FFCO)  
 Suzanne FORGET (Fémix's Sport)  
 Jacques HUMBERT (individuel)  
 Philippe JOLIVET (CDOS 93)  
 Jean LAFONTAN (SNEP)  
 Pierre LEMAITRE (Doctorant STAPS et ATER))  
 Colette LUCAS (CDOMS 93)  
 Claude MAHIER (CDOS 93)  
 Lydia MARTINS VIANA (FSGT)  
 René MOUSTARD (individuel)  
 Christian PELTIER (Nantes EC / CD UNCU 44)



## APPEL A COTISATIONS 2010

- Organisation nationale : 100 €
- Organisation locale : 50 €
- Individuelle : 10 €

Pour accéder au bulletin d'adhésion, merci de cliquer sur le lien ci-après :

<http://www.assisesnationalesdusport.fr/uploads///Bulletin%20cotisation%20ANS%202010.doc>

*Un espace «EXPRESSION LIBRE» est en cours d'élaboration sur notre site ([www.assisesnationalesdusport.fr](http://www.assisesnationalesdusport.fr)).*

*Dès qu'il sera opérationnel, vous y trouverez notamment le texte de Jean LAFONTAN, intitulé «Débat sur les valeurs dans le sport», réalisé suite à notre rencontre avec Yvon LEZIART le 9 mars dernier.*

## La Fédération Française des Clubs Omnisports et les ANS

Notre participation aux Assises Nationales du Sport fait partie de notre identité, elle prolonge notre réflexion et notre action, mais avec d'autres, de manière large et transversale. Bien avant les Etats Généraux qui ont été organisés «d'en haut», les Assises Nationales du Sport ont montré la voie.

Avec leurs temps forts, à Montpellier, à Strasbourg, à Lille, à Lyon, au moment de l'apogée de ce mouvement, nous avons fait grandir de nombreuses idées, dont certaines, telle la mise en place du Comité National des APS, ont été mises en application, en particulier lorsque Madame BUFFET était à la tête du Ministère. Ce comité - le CNAPS - était une réponse inédite au besoin de concertation, car nous avions alors tous conscience que ce ne pouvait être, compte tenu de sa composition, le rôle du Comité Olympique. Alors qu'il n'a jamais eu les moyens de se travailler correctement, il a malheureusement été supprimé par le gouvernement actuel.

Deux enjeux d'importance traversent le sport : les moyens financiers et la concertation, avec en particulier toutes les questions posées par les différentes réformes territoriales. Il ne s'agit pas de simple «gouvernance» mais de démocratie. Les ANS, avec la diversité des acteurs qu'elles regroupent, élargissant les acteurs traditionnels aux élus locaux, aux mouvements d'éducation populaire, aux enseignants d'éducation physique et sportive... sont le lieu idéal pour proposer ensemble des pistes de réflexion.

L'expérience menée récemment avec «Le sport est un droit», rassemblement créé à l'initiative des ANS et regroupant une quarantaine d'associations et plusieurs personnalités, nous montre les possibilités. Le sport ne peut se fertiliser que dans un travail ouvert avec d'autres, en prise avec l'ensemble de la société.

Avec Fernand ESCOBAR, Président du Comité Régional Ile de France des Clubs Omnisports, qui représente notre fédération au sein du Comité de Pilotage des ANS, nous sommes attentifs à ce qu'elles continuent d'être un lieu de résistance et de construction pour un «sport vivant».

Gérard PERREAU-BEZOUILLE  
Co-président de la FFCO

### La LETTRE ANS

est conçue et rédigée par des bénévoles du mouvement des ANS. Elle est distribuée par nos soins et peut être reproduite sans autorisation préalable.

**Responsable de rédaction :**  
Comité de Pilotage

**Pour tous renseignements :**  
s'adresser au siège à Lille  
E-mail : [isabellec@luc.asso.fr](mailto:isabellec@luc.asso.fr)

La Lettre des ANS  
peut être consultée sur notre site :  
[www.assisesnationalesdusport.fr](http://www.assisesnationalesdusport.fr)  
pour diffusion au gré de chacun